

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LAVAL - 5301 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 26/11/2024 - 7168 - 2022 B 00390 - 913 683 082 - FR FINANCES

BILAN - ACTIF

EURL FR FINANCES

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

ACTIF	Valeurs au 31/07/24			Valeurs au
	Val: Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/07/23
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	984,99	509,82	475,17	803,50
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	125 500,00		125 500,00	122 500,00
Créances rattachées à des participations	12 347,00		12 347,00	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	138 846,99	509,82	138 337,17	123 318,50
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	7 800,00		7 800,00	
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				7 800,00
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	710,85		710,85	85,80
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	53 599,46		53 599,46	75 159,92
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	62 110,31		62 110,31	83 045,72
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	200 957,30	509,82	200 447,48	206 364,22

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

BILAN - PASSIF

EURL FR FINANCES

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

PASSIF	Valeurs au 31/07/24	Valeurs au 31/07/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 122 500,00)	122 500,00	122 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	12 250,00	12 250,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	33 032,98	6 417,03
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	10 934,37	31 615,95
SITUATION NETTE	178 717,35	172 782,98
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	178 717,35	172 782,98
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés		3 600,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	509,70	495,60
Fournisseurs, factures non parvenues		
Dettes fiscales et sociales	21 220,43	29 485,64
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	21 730,13	33 581,24
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	200 447,48	206 364,22

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

21 730,13

33 581,24

COMPTE DE RÉSULTAT

EURL FR FINANCES

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

	Du 01/08/23 Au 31/07/24	% CA	Du 01/08/22 Au 31/07/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	79 500,00	100,00	76 500,00	100,00	3 000,00	3,92
Montant net du chiffre d'affaires	79 500,00	100,00	76 500,00	100,00	3 000,00	3,92
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	4,86	0,01	5,11	0,01	-0,25	-4,89
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	79 504,86	100,01	76 505,11	100,01	2 999,75	3,92
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	6 634,09	8,34	3 529,12	4,61	3 104,97	87,98
Impôts, taxes et versements assimilés	540,61	0,68	118,97	0,16	421,64	354,41
Salaires et traitements	78 939,24	99,29	59 566,66	77,86	19 372,58	32,52
Charges sociales	6 724,24	8,46	4 520,26	5,91	2 203,98	48,76
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	328,33	0,41	181,49	0,24	146,84	80,91
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	0,98		0,66		0,32	48,48
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	93 167,49	117,19	67 917,16	88,78	25 250,33	37,18
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-13 662,63	-17,19	8 587,95	11,23	-22 250,58	-259,0
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

EURL FR FINANCES

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

	Du 01/08/23 Au 31/07/24	% CA	Du 01/08/22 Au 31/07/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	24 597,00	30,94	24 500,00	32,03	97,00	0,40
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	24 597,00	30,94	24 500,00	32,03	97,00	0,40
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	24 597,00	30,94	24 500,00	32,03	97,00	0,40
RÉSULTAT COURANT avant impôts	10 934,37	13,75	33 087,95	43,25	-22 153,58	-66,95
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices			1 472,00	1,92	-1 472,00	-100,00
TOTAL DES PRODUITS	104 101,86	130,95	101 005,11	132,03	3 096,75	3,07
TOTAL DES CHARGES	93 167,49	117,19	69 389,16	90,70	23 778,33	34,27
Bénéfice ou Perte	10 934,37	13,75	31 615,95	41,33	-20 681,58	-65,42

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

EURL FR FINANCES

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2024 dont le total est de 200 447,48 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 10 934,37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2023 au 31/07/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017, N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel informatique 3 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

EURL FR FINANCES

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

EURL FR FINANCES

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (1U)	Quote-part du capital détenu, en %	Valeurs comptables des titres détenus (/) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
2M AND CO - 2 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE 53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE - 823157516	4 000,00	235 803,00	24,50	122 500,00	122 500,00			1 844 565,00	148 948,00	24 500,00
Observations	Clôture 31/12/2023									
AU 4 B - 8 Place Jean Jaurès 81100 CASTRES - 981248651	20 000,00		15,00	3 000,00	3 000,00	12 250,00				
Observations	1ère clôture, 30/09/2024									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

EURL FR FINANCES

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

EURL FR FINANCES

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	12 347,00		12 347,00
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	7 800,00	7 800,00	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		20 857,85	8 510,85	12 347,00
Réf. (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
Réf. (2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ENTREPRISES LIÉES

EURL FR FINANCES

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		125 500,00
Créances rattachées à des participations		12 347,00
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		137 847,00
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		7 800,00
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		7 800,00
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		
Chiffre d'affaires		79 500,00
Produits		
Produits de participations		24 500,00

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

EURL FR FINANCES

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	97,00
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	97,00

CAPITAUX PROPRES

EURL FR FINANCES

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 250,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	12 250,00	10,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

EURL FR FINANCES

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	509,70	509,70		
Personnel & comptes rattachés	37,12	37,12		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	19 880,19	19 880,19		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 300,00	1 300,00		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3,12	3,12		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	21 730,13	21 730,13		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

EURL FR FINANCES

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

19 868,05

TOTAL DES CHARGES À PAYER

19 868,05

FR FINANCES
Société à responsabilité limitée
au capital de 122 500 euros
Siège social : 5 Chemin de Montplours
Château-Gontier
53200 CHATEAU GONTIER/MAYENNE
913 683 082 RCS LAVAL

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 18 NOVEMBRE 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2024 s'élevant à 10 934,37 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	10 934,37 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 0,65 euro par part	8 000,00 euros
Au compte « autres réserves » S'élevant ainsi à 35 967,35 euros	2 934,37 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 8 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à

Fr

50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 juillet 2022 :
5 000,00 euros, soit 0,41 euro par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 5 000,00 euros

- Exercice clos le 31 juillet 2023 :
5 000,00 euros, soit 0,41 euro par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 5 000,00 euros

Certifié conforme
Monsieur Franck RENIER
Gérant

